



**DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES
RESSOURCES NATURELLES**

TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393 COTONOU (R. BENIN)
E-mail : «foretsbenin@yahoo.fr »

NOTE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTS

ACCUEIL

Tous les participants viendront par l'Aéroport Cardinal Bernadin Gantin de Cadjèhoun et seront accueillis à l'aéroport conformément à leur plan de vol et accompagnés jusqu'à l'Hôtel. Les participants qui arriveront au Bénin par la voie routière (Togo en l'occurrence) seront aussi accueillis par une équipe dès leur arrivée à Cotonou. Pour ce faire, nous invitons chaque participant à fournir les détails requis pour cette facilitation. La même facilitation sera faite à l'arrivée et au départ des participants.

LIEU DE L'ATELIER

L'atelier se déroulera à l'**Hôtel Résidence Jeanne d'Arc de Cotonou** (Bénin) du 25 au 27 Novembre 2014. L'hôtel est situé au stade de l'amitié à 15 minutes de l'Aéroport International Cardinal Bernadin Gantin de Cadjèhoun. Tous les participants étrangers y seront logés.

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de l'atelier se déroulera dans la salle de conférences de l'**Hôtel Résidence Jeanne d'Arc** de Cotonou entre de 09 heures et 09h 30 minutes. Cette cérémonie sera marquée par le mot de bienvenu du Point Focal Biodiversité du Bénin, suivi de l'allocution du Représentant de la Coopération Belge et du mot d'ouverture du Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles du Bénin. Cette session sera modérée par le Gestionnaire CHM Bénin.

DEROULEMENT DE L'ATELIER

Jour 1.

Après la cérémonie d'ouverture, la présentation de chaque participant sera faite (9h30 mn à 9h45 minutes) puis les objectifs et le programme de l'atelier seront présentés et validés par les participants (09h 45 mn à 10h00 mn). Suivront la photo de famille et la pause-café pour permettre aux officiels de se retirer (10h -10h30mn). Cette session sera modérée par le Gestionnaire CHM Bénin.

Du retour de la pause-café, il sera donné 20 minutes à chaque pays pour présenter sa communication sur le processus de mise en place, les acquis et les bonnes pratiques de mise en œuvre du CHM¹. Cette session sera close à 12h30 minutes. A l'issue de ces présentations, le représentant du Point focal Belge du CHM présentera l'outil TCT et le représentant du Bénin ou du Niger présentera le centre d'échange APA (12h30 à 13h). Un débat d'une heure sera ouvert pour échanger sur les expériences des pays au cours de laquelle chaque

¹ Les détails de la présentation sont inscrits à l'annexe 1.

représentant donnera des explications complémentaires au contenu de sa communication. Cette session sera modérée par le Représentant de la Côte d'Ivoire.

De 14h00 mn à 15h00 mn, une pause déjeuner d'une heure sera observée.

Entre 15h00 mn et 16h45mn, une session sera organisée pour identifier de manière participative les forces, faiblesses, difficultés et bonnes pratiques issues du processus de mise en œuvre du CHM au niveau des pays. Cette session sera modérée par le Consultant en charge de capitaliser les acquis.

Entre 16h45 mn et 17h00, il sera discuté et harmonisé un canevas pour que chaque pays prépare pour le lendemain une liste de ses actions prioritaires et des prochaines étapes.

La fin de la première journée est prévue pour 17h30 minutes.

Jour 2.

La journée 2 commencera à 8 heures 30 minutes. Une première heure sera consacrée à la présentation de la synthèse du débat de la veille. A cet effet, le consultant présentera pendant une vingtaine de minutes la capitalisation faite la veille suivi de débats. Ceci servira de base à la réflexion sur le plan d'action.

De 9h30 mn à 10h30 mn, chaque pays présentera pendant 10 minutes ses prochaines étapes et actions prioritaires. Cette session sera modérée par le Gestionnaire CHM Bénin.

De 10h30 mn à 11h00 mn, il sera observé une pause-café.

Sous la modération du Gestionnaire du CHM du Niger, il sera procédé de 11h00 à 13h00 mn à l'élaboration du premier draft plan d'action.

De 13h00 mn à 14h00 mn, une pause déjeuner d'une heure sera observée.

Une excursion sera organisée au Centre Songhaï de Porto Novo entre 14h et 18h.

Jour 3.

La journée 3 permettra de poursuivre et de finaliser le plan d'action débuté la veille. Cette session se déroulera entre 8h et 12h avec une pause-café à 10h. L'équipe de rapportage préparera une synthèse et donnera lecture du rapport de l'atelier qui sera validé. La cérémonie de clôture est prévue pour 12h00 suivie de la pause déjeuner et d'une seconde excursion au Jardin Botanique de l'Université d'Abomey Calavi. Une session parallèle pourra être organisée pour initier l'équipe du Togo sur les fonctionnalités du CHM (à discuter avec la délégation).

PAYEMENT DES PERDIEM

La première journée de l'atelier, tous les participants recevront leur perdiem.

AUTRES INFORMATIONS

En vue de faciliter les différentes sessions de l'atelier, il est demandé à chaque participant de venir avec un ordinateur portable en mesure de se connecter à un réseau sans fil wifi.

CONTACTS UTILES

Pour toute autre question prière d'envoyer un mail aux adresses suivantes :

Jean Didier Akpona : +22997093652/ +22997571458/ Email. akpona@gmail.com / ajeandidier@gmail.com

Ayihouenou Enangnon Bertrand : +22997898655/ abettyfr@yahoo.fr

ANNEXE 1

L'atelier sera l'occasion de partager les expériences réussies ou non ainsi que les bonnes pratiques sans oublier les prochaines étapes de chaque pays participant. A titre indicatif la présentation devra permettre de répondre aux questions suivantes :

Quel est l'historique de votre CHM ?

Quel type de structure institutionnelle régit votre CHM national?

Quelle est la capacité disponible actuelle pour développer et maintenir votre CHM national?

Quels sont les services d'information que votre CHM national prévoit?

Quels sont les principaux défis auxquels vous avez dû faire face et comment les avez-vous surmonté?

Quelles sont les principales questions/ préoccupations en suspens?

Comment votre CHM national soutient-il plus efficacement la mise en œuvre de votre Stratégie nationale ?

Quelles sont les bonnes pratiques que vous avez capitalisé du processus de mise en œuvre du CHM ?

Même si votre pays ne dispose pas d'un mécanisme national, une brève présentation est toujours attendue pour savoir la possibilité de l'établir dans le futur, ainsi que la façon dont votre pays pourrait être soutenu dans ses efforts pour le faire.